Nortinfos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE



N°188 JUIN 2021



BUDGET 2021:
FOCUS SUR
LES INVESTISSEMENTS

Pour lutter contre la pandémie de Covid-19, un centre de vaccination a ouvert au public au sein du nouveau complexe sportif Marie-Amélie Le Fur (route d'Héric) après accord de l'Agence Régionale de Santé. Ce centre restera ouvert jusqu'à la fin du mois de septembre.

Ouvert à toutes les personnes éligibles, il est accessible uniquement sur rendez-vous, à prendre sur doctolib.fr ou au 0806 000 344. Le centre fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.









DOSES VACCINALES

Après le Moderna, le vaccin désormais administré est le Pfizer. Tous les jours d'ouverture, un médecin est en permanence mobilisé sur le centre.

Dans le contexte d'accélération de la campagne de vaccination et du fait de la capacité d'accueil du centre, le nombre de vaccins attribués a été augmenté. La commune est actuellement approvisionnée de 900 doses par semaine.





MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA VACCINATION

Depuis le mardi 20 avril, le centre de vaccination est ouvert dans le nouveau complexe sportif Marie-Amélie Le Fur à proximité du lycée public route d'Héric.

ACCÉLÉRATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Cette ouverture est primordiale dans la mobilisation que nous devons tous avoir face à cette pandémie mondiale qu'est le COVID-19, la ville de Nort-sur-Erdre entend apporter toute sa place et son soutien à cet objectif premier qui est d'accompagner et de renforcer le déploiement de la vaccination.

Ce nouveau lieu depuis le 10 mai est passé de 500 vaccinations par semaine à 900. Il est ouvert de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il pourra augmenter sa capacité à 1200 vaccinations par semaine en fonction des approvisionnements en vaccins.

MOBILISATION ET COORDINATION

Cette ouverture a été possible grâce à une mobilisation sans faille de toute notre communauté. La municipalité a manifesté très tôt son intérêt pour cette ouverture auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la préfecture. Par ailleurs, je voulais saluer l'engagement spontané des professionnels de santé : médecins, pharmaciens, infirmières, professions paramédicales avec un remerciement particulier pour le médecin référent. Tout aussi remarquable a été le professionnalisme des équipes agents et élu-e-s du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Entre services techniques et équipes spécialement recrutées (coordination du centre et secrétariat) l'organisation et la cohésion au sein du Pôle d'accompagnement solidaire de proximité donne sa pleine mesure.

Aujourd'hui ce centre de vaccination peut répondre aux nombreuses sollicitations et s'adapte continuellement à la fois à l'augmentation du nombre de vaccination par semaine, à l'élargissement des publics prioritaires mais aussi à l'accompagnement des personnes les plus isolées notamment pour faciliter leurs démarches.

Cette réussite est possible grâce à un travail en réseau et des échanges aussi riches que permanents.

Yves DAUVÉ, Maire de Nort-sur-Erdre **Directeur de la publication**: Yves DAUVÉ **Directrice adjointe de la publication**:

Nathalie HERBRETEAU

Participation: Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE,

Carlos McERLAIN, Didier LERAT

Conception et mise en page: Enola Bis

Impression : Goubault

Papier certifié PEFC et encres végétales

Tirage: 4380 exemplaires **Distribution**: La Poste Dépôt légal à parution

PEFC 10-32-3010

Couverture: Service communication Ville de Nort-sur-Erdre

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres à compter du lundi 5 juillet. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand 02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Pense aux Baumes

Katia Bacle a installé son activité d'herboriste à La Cochelinière. Elle cultive des plantes aromatiques et médicinales qu'elle transforme ensuite en infusions, baumes et huiles de massage. Le samedi 19 juin, elle organise une porte ouverte de 14h à 18h.

07 83 47 93 59 penseauxbaumes@gmail.com

NOUVEL ACCUEIL

Les travaux de réaménagement de l'accueil de la mairie, initiés à l'automne, sont terminés. Des bureaux individuels, pour les dossiers de carte d'identité ou de passeport mais également pour les démarches d'état-civil, permettent de garantir la confidentialité pour les usagers et un meilleur cadre de travail pour les agents. De plus, l'ensemble des bureaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Protocole d'accueil

En respect du protocole sanitaire, nous vous rappelons que la capacité d'accueil est de 2 personnes dans le hall. Pour prendre rendez-vous pour un dossier de carte d'identité ou de passeport, privilégiez la prise de rendez-vous en ligne sur :

www.nort-sur-erdre.fr

Sur le site de la Préfecture, retrouvez la liste des 39 mairies équipées d'un dispositif d'enregistrement des demandes :

www.loire-atlantique.gouv.fr





PROCHAINES ÉLECTIONS

DATES DES SCRUTINS

Contrairement à ce qui a été dit dans le précédent numéro, les élections départementales et régionales sont reportées aux dimanches 20 et 27 juin, suite à une décision gouvernementale.

VOTER PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour de l'élection peut désigner une personne de son choix qui votera à sa place ; celle-ci doit être inscrite sur la liste électorale de Nort-sur-Erdre. C'est à l'électeur absent d'effectuer les démarches pour établir la procuration de vote.

Compte tenu du contexte, chaque électeur pourra exceptionnellement disposer de **deux procurations**.

Le Gouvernement a souhaité simplifier les démarches pour effectuer sa procuration. Complémentaire de la procédure papier, un nouveau service en ligne - maprocuration. gouv.fr - permet un traitement numérique de la demande. L'électeur doit toujours faire valider sa procuration en se déplaçant à la gendarmerie pour faire contrôler son identité.

APPEL À BÉNÉVOLES

L'organisation de ce double scrutin nécessite de mobiliser de nombreuses personnes bénévoles pour tenir les bureaux de vote et participer au dépouillement.

Si vous êtes intéressé·e·s pour participer au bon déroulement de ces élections, vous pouvez vous porter volontaire au 02 51 12 00 70. Vous devez être inscrit·e·s sur les listes électorales.

accueil@nort-sur-erdre.fr

RÉPARTITION DES BUREAUX

Compte tenu de ce double scrutin et en raison du contexte sanitaire, certains lieux de vote sont modifiés :

- Salle des Loisirs (rue du Général Leclerc) : **bureaux de vote 1, 2 et 3**
- Salle des Marais (boulevard Paul Doumer) : **bureaux de vote 4 et 5**
- Salle Paul Doumer (rue des Orionnais) : bureaux de vote 6, 7, 8 et 9



Pour garantir la sécurité sanitaire des bureaux de vote, des équipements de protection seront mis en place : gel hydroalcoolique, plexiglas, masques, sens de circulation et distanciation sociale.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

omme indiqué par M. le Maire dans son éditorial du Nort Infos du mois d'avril, le Centre Communal d'Action Sociale a conduit en ce début de mandat une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la population. Cette étude fait suite à l'analyse menée en 2015 avec un focus sur la thématique "famille et pauvreté" et un second focus en 2017 sur la thématique "aînés et seniors".

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Pilotée par un organisme d'études, l'ABS apporte aux élu·e·s les moyens d'une décision politique éclairée pour répondre au mieux aux besoins des habitants et habitantes et améliorer leur quotidien. Elle aide à dégager des axes politiques et des programmes d'actions. Elle interroge les enjeux de demain, favorise l'émergence de projets et d'initiatives; permet de croiser les expériences, partager les actions, objectiver les problèmes, voir ce qui fonctionne et ce qui manque.

Les résultats de l'ABS sont retranscrits dans un rapport remis au CCAS. Cet outil est également utilisé par les services municipaux de l'enfance-jeunesse et de l'urbanisme.



UN EXEMPLE

L'Analyse des Besoins Sociaux est un dispositif visant à favoriser la coopération entre partenaires sociaux.

La création de l'association "Transport Solidaire Nortais" est une résultante de la précédente Analyse des Besoins Sociaux qui avait démontré la carence en moyens de transport pour les déplacements sur la commune ou sur le bassin de vie voire sur l'agglomération nantaise. Cette association a pu voir le jour grâce à un travail de co-construction avec le CCAS.

VOUS AVEZ LA PAROLE

En raison de l'organisation des élections, la législation ne permet pas d'organiser le rendez-vous citoyen "Vous avez la parole : 60 minutes avec

le Maire et les élu·e·s" au mois de juin.

Prochaines dates

prochaines rencontres auront lieu samedi 3 juillet et samedi 11 septembre, de 11h à 12h.



Pour rappel, ce rendez-vous se tient en visioconférence. Vous pouvez adresser vos questions à:

vousavezlaparole@nort-sur-erdre.fr. Le lien de la rencontre est disponible sur la page Facebook "Ville de Nort-sur-Erdre" et sur www.nort-surerdre.fr.

FRANCE SERVICES

Ouvert dans les locaux du Pôle d'accompagnement solidaire de proximité, qu'est-ce que France services?

rance services s'adresse à tous les usagers, nortais ou habitant une autre commune.

UN BOUQUET DE SERVICES

En un même endroit, France services regroupe: la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques (les impôts).

Deux agents, spécialement formés, sont chargés d'accompagner gratuitement les citoyens qui en ressentent le besoin dans leurs démarches administratives numériques exclusivement. Pour les personnes plus



autonomes, un poste informatique est en libre accès.

Si la demande formulée est plus complexe, les personnes seront orientées vers le partenaire concerné.

SUR RENDEZ-VOUS

En raison du contexte sanitaire, l'accueil France services fonctionne sur rendez-vous au 0251120353 ou par mail: nort-sur-erdre@france-services.gouv.fr

Pôle d'Accompagnement solidaire de proximité 33 bis rue du Général Leclerc

FOCUS SUR LES VILLAGES

Une nouvelle rubrique figure au sommaire du Nort Infos. Cette rubrique "Zoom sur les villages" vise à présenter les villages de la commune. Vous vous demandez peut-être comment sont choisis les villages et les personnes interrogées ?

Le choix des villages se fait en réunion du bureau municipal en alternant des villages plus petits avec des plus grands villages.

Le cœur du village

Rien de mieux que de laisser les habitants et habitantes présenter leur village. Les personnes à qui la parole est donnée sont proposées par les élu·e·s, le réseau associatif ou les services municipaux. Le premier contact est réalisé par l'adjointe à la communication avant que le service communication conduise les interviews.

INSCRIPTION AU LYCÉE PUBLIC



Compte tenu du contexte sanitaire, les portes ouvertes se déroulent de manière virtuelle au moyen d'un film spécialement réalisé pour proposer une visite en immersion et présenter les formations.

Afin de s'inscrire au lycée public, les familles sont invitées à suivre la procédure d'orientation en ligne mise en place dans les collèges. L'ensemble de la procédure d'inscription est disponible sur le site internet du lycée.

https://nort-sur-erdre.paysdelaloire.e-lyco.fr/

GRAND ORAL DU BAC AU LYCÉE DE L'ERDRE

Au lycée de l'Erdre, les 14 élèves en filière STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) se préparent à cette nouvelle épreuve du bac - le grand oral - grâce à 5 ateliers de 2 heures, animés par Fanny Dufossé.



Ces ateliers permettent aux plus réservés de mieux gérer leurs stress et aux plus à l'aise de canaliser leur énergie. "Nous utilisons les outils théâtraux pour cette finalité qu'est l'épreuve de l'oral. Il y a une très belle ambiance dans le groupe" précise Fanny Dufossé.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ERDRE À VAULT

Compétente en gestion de l'eau et des milieux aquatiques, la Communauté de Communes Erdre & Gesvres intervient sur l'Erdre et ses affluents en vue d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver les habitats aquatiques.

Au cours de l'été, des interventions sont prévues sur les barrages de l'Erdre entre Vault et le qué du Pré Caillé, après concertation d'un groupe de riverains et d'usagers de l'Erdre.

CRÉATION D'UNE PLAGE VÉGÉTALISÉE

Le plan d'eau du site de Vault sera aménagé pour créer une grande plage végétalisée. Plus concentrés et rapides, les écoulements de l'Erdre redonneront vie aux milieux aquatiques par le nettoyage des sédiments, l'oxygénation de l'eau et des températures plus fraîches l'été.

RESTAURATION DU MOULIN

Les vannes du moulin de Vault situées dans le canal seront remplacées dès cet été. Le clapet basculant sera supprimé pour laisser l'eau et les poissons circuler librement. Un petit seuil sera créé en aval du pont pour assurer le fonctionnement de la station de mesures des débits de l'Erdre. Près de 3 km de cours d'eau

retrouveront un état proche du naturel. Des banquettes minérales viendront resserrer les écoulements dans le lit de l'Erdre en 2022 de manière à faire baisser la ligne d'eau.

ACCÈS DURANT LES TRAVAUX

De la mi-juin jusqu'à la fin octobre, l'accès au site de Vault sera perturbé. Le parking et l'espace vert attenant ne seront pas accessibles. L'espace vert situé côté moulin sera ponctuellement accessible.



UN NOM POUR LE COMPLEXE SPORTIF

Lié à la construction du lycée public par la Région Pays de la Loire, la ville a bâti un complexe sportif comprenant une salle omnisport, une salle de gymnastique et une piste d'athlétisme.

UN CHOIX CONCERTÉ

Une concertation pour la dénomination de ces équipements a été menée entre la commune et le NAC Omnisport. Le nom de Marie-Amélie Le Fur a été retenu et approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 23 mars. Ce choix contribue à soutenir la féminisation des dénominations de lieux publics et à sensibiliser aux pratiques handisport et sports adaptés.

MARIE-AMÉLIE LE FUR

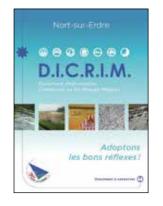
Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, Marie-Amélie Le Fur est détentrice de 8 médailles des Jeux Paralympiques, ainsi que 12 médailles mondiales, dont 4 titres de championne. En février dernier, elle a battu son propre record mondial de saut en lonqueur féminin handisport avec une distance de 6,14 mètres.

INAUGURATION

Le complexe sportif Marie-Amélie Le Fur sera inauguré au mois de novembre, en présence de l'athlète qui a accepté de donner son nom à cet équipement.

LE DICRIM

Avec ce numéro, vous avez reçu le DICRIM - Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs. De quoi s'agit-il?



e DICRIM s'impose aux communes par Ll'application du code de l'environnement. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un document d'information et de prévention des risques naturels ou technologiques auxquels la commune est exposée.

LES CONSIGNES À APPLIQUER

De manière générale, ce document comprend la description des risques et de leurs conséquences, des cartographies, l'exposé des mesures individuelles ou collectives de prévention, de protection et de sauvegarde ainsi que les consignes de mise en sécurité et le bon comportement à adopter en cas de réalisation du risque.

SON RÔLE PÉDAGOGIQUE

Dans sa réalisation, les services municipaux se sont appliqués à rendre ce support facile d'accès dans son contenu. Pour faire connaître cet outil, M. le Maire a souhaité qu'il soit imprimé et diffusé le plus largement possible dans chaque foyer. C'est un support que vous êtes invités à conserver. Vous pouvez le retrouver sur le site de la commune : www.nort-sur-erdre.fr

ALERTE CITOYENS

Dans le but d'informer la population de manière simple et rapide en cas d'alerte, la commune s'est dotée du dispositif "Alerte citoyens". Pour cela, vous devez vous inscrire sur:

https://nort-sur-erdre.alertecitoyens.com

Si la commune devait alerter la population d'un risque, vous recevriez automatiquement un SMS et un mail pour vous mettre en sécurité. L'inscription et la réception des SMS et des mails sont gratuites.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Alors que le DICRIM est destiné à informer les habitants et habitantes sur les risques majeurs et les moyens à mobiliser en cas d'alerte, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) fixe, quant à lui, les règles et mesures que la collectivité doit mettre en œuvre pour porter assistance à la population. C'est donc l'outil opérationnel pour M. le Maire et ses services dans la gestion d'un événement qui pourrait survenir.

Actuellement en cours de finalisation, le PCS fera l'objet d'une présentation dans un prochain numéro à l'automne après approbation par le Conseil Municipal.



TRAVAUX DE CONTOURNEMENT

Les travaux de contournement de la commune, conduits par les services du Département et engagés en octobre 2019, se concrétisent malgré les difficultés occasionnées par la pandémie. Certaines parties du tracé sont déjà en service.

L'échangeur de La Verrière

La construction de cet échangeur, qui permettra le rétablissement de la RD 121 (route de Nozay) a débuté en juillet 2020. La réalisation des enrobés et du marquage de la chaussée ont nécessité de fermer cet axe à la circulation jusqu'à la mi-juin avec la mise en place d'une déviation.



Les prochaines étapes

L'ouverture du tronçon de liaison entre la route de Nozay et la route d'Issé est prévue dans le courant du mois de juin.

Dans les mois qui suivront, les travaux porteront sur la réalisation des chaussées et des accotements, sur la pose de la signalisation et des équipements de sécurité et sur les finitions.

Une ouverture de l'ensemble de la section reliant la route de Nozay à la route de Blain est envisagée d'ici la fin de l'année 2021.

Ces travaux de contournement représentent un investissement total de 41,25 M€ pour le **Département.** La Région des Pays de la Loire doit apporter une subvention de 4,65 M€ dans le cadre de son programme routier d'intérêt régional.



BUDGET 2021: FOCUS SUR LES INVESTISSEMENTS



Sylvain Lefeuvre, Adjoint aux finances, à la maîtrise foncière et à l'intercommunalité

Après une année 2020 record en termes d'investissement (9 831 860 € principalement pour accompagner l'arrivée du nouveau lycée public et du nouveau collège), une relative pause est nécessaire en 2021.

Il s'agit cette année d'assurer la continuité des actions engagées (plus de 3,5 millions pour notamment solder les aménagements des nouveaux équipements sportifs et terminer les travaux autour du nouveau collège) tout en préparant l'avenir. 400 000 € sont inscrits au budget pour lancer différentes études : extension des logements à La Garenne village, construction d'une cuisine centrale, nouvelle passerelle sur l'Erdre, requalification du stade et bien sûr du futur cinéma. Une attention

particulière sera également portée à l'entretien et à l'adaptation de notre patrimoine ; qu'il soit bâti (requalification de la salle de gym Paul Doumer en salle de danse) ou naturel (programme de plantation de haies et d'arbustes). Notre programme de voirie ne sera pas en reste avec des investissements importants sur les réseaux, les trottoirs, les routes communales et de nouvelles liaisons douces sécurisées.

Ces dépenses d'investissement sont financées par une politique volontariste de recherche de subvention et par l'emprunt ; pour autant, la charge annuelle de la dette reste stable malgré la mobilisation de 2 emprunts (en 2018 et 2020) totalisant 6,7 millions d'euros. Le produit fiscal perçu est en constante évolution sans augmentation des taux grâce à l'attractivité de notre territoire et la dynamique des bases fiscales qui en découlent.

Côté fonctionnement, la collectivité maîtrise l'ensemble de ses dépenses tout en maintenant la qualité du service public et en dégageant un autofinancement suffisant pour ne pas pénaliser l'investissement.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES PROGRAMMES PLURIANNUELS 3 663 000 €



ENTRETENIR ET ADAPTER NOTRE PATRIMOINE 2 195 870 €



DES ÉTUDES POUR PRÉPARER L'AVENIR 413 000 €



Ancien village agricole proche du centre-ville, Le Plessis-Pas-Brunet bénéficie de la proximité du canal de Nantes à Brest. Entre maisons en pierre et constructions récentes, de nombreuses familles avec de jeunes enfants ont fait le choix de s'y installer.



Le Plessis
Pas de Bruniel
La Tindière
La Tindière

LOCALISATION

Le village se situe aux portes du centre-ville entre la route d'Héric et la route de Casson et bénéficie d'un accès direct au canal de Nantes à Brest.

NOMBRE D'HABITANT-E-S

Le Plessis-Pas-Brunet est le plus grand village de la commune, il compte près de 250 habitations mêlant des constructions neuves et d'anciens corps de ferme.

Installés depuis 20 ans, Cyril Duigou et sa famille apprécient le calme du village. L'aménagement récent de la liaison douce est un vrai plus pour rejoindre les commodités du centre-ville : gare, commerces, équipements sportifs...



Quels sont les qualificatifs qui définissent le mieux Le Plessis-Pas-Brunet ?

Tranquille et authentique sont les deux

adjectifs qui caractérisent le mieux le village. Bien qu'il soit situé seulement à 3-4 kilomètres du centre-ville et que ce soit le plus grand village de la commune, il y fait bon vivre au calme. Sur le plan urbain, le village a su garder son authenticité avec d'anciennes bâtisses en pierre qui rappellent son passé agricole. Parallèlement, les maisons récentes s'intègrent bien à ce paysage et créent un ensemble.

Est-il facile de nouer des contacts dans un grand village ?

À l'initiative de l'association du village un repas est organisé tous les ans (premier week-end de septembre). Ouvert à toutes les familles, il offre la possibilité de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. À cette occasion, les dernières familles à s'être installées doivent nous chanter une chanson ! Un vide-grenier permet, aussi, aux personnes extérieures de venir découvrir le village. Enfin, des randonneurs à pied ou à vélo cheminent pour rejoindre le canal.

Quelles réalisations permettraient d'accroître la qualité de vie dans le village ?

La récente liaison douce est vraiment sécuritaire aussi bien pour les cyclistes que pour les piétons. Sur ce volet "sécurité", le village compte seulement deux aubettes de bus ; une troisième serait nécessaire pour protéger les enfants et les jeunes des automobilistes qui roulent vite. Le village est fréquemment traversé par des voitures qui veulent éviter le centre-ville et rejoindre la route de Casson. Des aménagements de type chicanes permettraient aussi de casser la vitesse.



UN ANCIEN VILLAGE AGRICOLE

L'association d'histoire locale Honort, qui a cherché dans ses archives, rappelle que Le Plessis-Pas-Brunet était auparavant un village agricole. En 1960, 17 exploitations, avec des surfaces comprises entre 10 et 15 hectares, étaient encore comptabilisées.

À DÉCOUVRIR

La signalétique au cœur du village indique La Vélodyssée. C'est la plus longue véloroute française, qui permet de découvrir la Bretagne, la façade Atlantique et la Côte basque.



Dans le prochain numéro : Cramezeul Entre ville et campagne, Le Plessis-Pas-Brunet se révèle aux habitant·e·s au gré des balades. Sophie Auberger, assistante maternelle, a eu la chance en pleine journée d'observer, avec les enfants qu'elle accueille, des chevreuils au milieu d'un champ.



Qu'avez-vous apprécié dans le village pour vous y installer?

C'est dans le cadre de la mutation professionnelle de mon

mari que nous nous sommes installés au Plessis-Pas-Brunet après 17 ans passés en région parisienne. Originaire d'Ille-et-Vilaine, je connaissais un peu le secteur. Dans nos recherches, nous souhaitions une ville avec un collège pour nos enfants et des facilités pour rejoindre Nantes car mon mari y travaille. Le coup de cœur pour la maison et ses extérieurs a été instantané. Depuis 5 ans que nous sommes là, nous ne regrettons pas notre choix.

Comment expliquez-vous ce sentiment d'appartenance au Plessis-Pas-Brunet ?

Les personnes sont très accueillantes et il y a une vie de village simple et chaleureuse.

Dès les premiers jours, nos enfants ont noué des amitiés. La fête du village permet de sympathiser et dans notre impasse, nous nous retrouvons pour le Printemps des Voisins. L'entraide est toujours spontanée. L'association "Les habitants du Plessis" présidée par Gérard BISEGNA aimerait organiser d'autres animations lorsque le contexte le permettra.

Selon vous, quelles évolutions pourraient être apportées ?

Comme M. Duigou, je confirme que la liaison douce apporte de la sérénité aux parents qui savent leurs enfants en sécurité lorsqu'ils vont au collège ou au sport. L'installation d'éclairage public aux aubettes de bus renforcerait la sécurité – notamment en hiver – car des voitures traversent le village à vive allure. Enfin, le village compte de nombreuses familles avec des enfants de moins de 10 ans et l'aménagement d'une aire de jeux pourrait être réfléchi d'autant que différents espaces s'y prêteraient bien.

LES MAISONS ÉCLUSIÈRES VOUS ACCUEILLENT

La Tindière

La terrasse gourmande de l'écluse s'anime pour sa sixième saison ! Elle propose une restauration bio et locale. L'été sera ponctué de multiples animations, selon les autorisations sanitaires : concert, tea time, brunch... Ouverte tous les jours de 12h à 18h jusqu'au 26 septembre.

Déjeuner sur réservation : 06 70 04 45 09



La Cueilleuse

Du nouveau à la maison éclusière qui accueille une nouvelle co-gérante, Jeanne, et ses crêpes! Pour déjeuner, goûter, bruncher ou pour l'apéro, La Cueilleuse vous propose des produits bio et locaux. Sans oublier les apéros animés du vendredi soir: concert, théâtre, quiz, jeux de société...

Du mardi au jeudi de 12h à 20h, vendredi de 12h à 23h30, samedi et dimanche de 10h à 20h

Réservation: 07 86 53 60 01



JOURNÉES DU PATRIMOINE : APPEL À PARTICIPATION

Les Journées du Patrimoine, rendez-vous nationaux, auront lieu les 18 et 19 septembre. Dans ce cadre, la ville fait appel aux Nortais et Nortaises pour participer à la construction d'animations culturelles et patrimoniales.



COLLECTAGE DE PHOTOS EN COSTUME TRADITIONNEL

La ville s'associe au Cercle Celtique et à la confédération Kenleur pour développer un projet d'affichage urbain qui valorisera le patrimoine culturel local de la fin du XIXème, début du XXème.

Si vous avez dans vos tiroirs, vos albums, vos greniers, des photos d'habitants et habitantes en costume traditionnel, vos trésors peuvent se métamorphoser en affiches XXL colorisées qui prendront place sur quelques façades du centre-ville. Ces photos seront numérisées et restituées à leurs propriétaires. Collectage avant le 15 juin auprès du service culture.

COLLECTAGE DE PHOTOS DU CENTRE-VILLE

En parallèle, la ville développe un second projet d'exposition et recherche des photos

anciennes du centre-ville : pendant des fêtes, des animations ou simplement des photos de rues. Celles-ci prendront la forme d'une exposition dans les vitrines du centre-ville les 18 et 19 septembre. Collectage avant le 15 juin auprès du service culture.

TRICOTEUSES ET CROCHETEUSES

Enfin, la ville lance un dernier appel aux talents des habitants et habitantes pour habiller les arbres du parc de La Garenne de tricots et crochets colorés lors de ces deux journées. Venez déposer vos réalisations à l'accueil de la médiathèque Andrée-Chedid afin qu'elles soient assemblées pour créer une œuvre éphémère. Collectage avant le 31 août.

02 51 12 03 43 animations@nort-sur-erdre.fr

LA FÊTE DE LA MUSIQUE S'ADAPTE!

Cette année encore, il n'est pas possible d'organiser une Fête de la musique telle que nous avons l'habitude de la vivre. La commune tient tout de même à marquer l'événement.

Crise sanitaire oblige, il n'y aura pas de concert dans les rues du centre-ville mais la commune propose une formule adaptée.

qui bénéficieront de 2 heures de studio en conditions professionnelles et encadrés par deux techniciens son.

UN STUDIO D'ENREGISTREMENT ÉPHÉMÈRE

Après avoir lancé un appel à candidatures, une douzaine de groupes ont été sélectionnés pour enregistrer un de leurs morceaux. La salle d'exposition de la médiathèque Andrée-Chedid se transformera en studio d'enregistrement éphémère les 12 et 13 juin. Celui-ci accueillera les groupes amateurs

CRÉATION D'UNE PLAYLIST 100% LOCALE

La playlist, fruit de cette création, sera diffusée dans le centre-ville le week-end de la fête de la musique, vendredi 18 et samedi 19 juin. Elle sera également mise en ligne sur : www.nort-sur-erdre.fr et sur la page Facebook "Ville de Nort-sur-Erdre".

LANCEMENT DU FONDS VINYLES À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Andrée-Chedid profite de la fête de la musique pour lancer son fonds de vinyles. De la musique classique au jazz, en passant par le rock, la chanson française ou la musique du monde, plus de 200 vinyles seront disponibles à l'emprunt à partir du 18 juin. Conditions de prêt : 2 vinyles par carte

PARCOURS DÉAMBULATOIRE À LA MÉDIATHÈQUE

En partenariat avec la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres et cinq bibliothèques du territoire, la médiathèque Andrée-Chedid a l'honneur d'accueillir la première représentation du spectacle *iMMédia* de la Compagnie Rouge.

Sur la base des témoignages collectés en janvier et février auprès des usagers et usagères de la médiathèque, Virginie Clénet propose un spectacle original, participatif et transdisciplinaire (danse, son et image). Elle



présentera un parcours déambulatoire en lien avec l'espace et l'architecture du lieu. Laissez-vous guider pour une expérience sensorielle, imaginaire et poétique!

Également soutenue par la Communauté de Communes de Nozay, le Pays de Blain et la ville de Saint-Herblain, Virginie vient d'obtenir le soutien de la ville de Nantes et du Département. Cette représentation sera la première de la création *iMMédia*.

À partir de 6 ans - Durée : 60 mn environ Gratuit sur réservation : 02 40 29 51 90 ou mediatheque@nort-sur-erdre.fr

Jauge limitée selon le protocole sanitaire

BALADE NATURE

Dans le cadre du plan de gestion des Marais de La Guénardière, la ville s'associe à Bretagne Vivante pour proposer des sorties.

Plantes sauvages

Des petites "herbes" aux majestueux frênes têtards, partez à la découverte des végétaux sauvages. Venez les sentir, les toucher, apprendre à les reconnaître, découvrir leurs noms et leurs utilisations "buissonnières" – samedi 26 juin de 10h à 12h.



Acrobaties et voltiges

Partez à la "chasse" aux "hôtesses de l'air", les libellules et demoiselles qui nous régalent de leurs numéros de voltige! Nul doute que vous rencontrerez aussi des papillons étonnants par leurs couleurs et leurs formes légères. Filet en main, poignet souple, soyez prêts à les intercepter - samedi 4 septembre de 14h à 16h.

Réservation au 0251120074

EXPOSITION BD

En raison du contexte sanitaire, l'exposition "Les bandes dessinées sont l'autre nom du rock'n roll" est prolongée jusqu'au 24 juillet.



Nort infos n° 188 - juin 2021

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

COMMUNE ET INTERCOMMUNALITÉ : DÉBAT ET CONSENSUS

Afin de renforcer la cohésion entre les communes et les intercommunalités, celles-ci sont dotées depuis ce dernier mandat d'une "Conférence des Maires" : instance de coordination qui permet de mieux associer les maires à la gouvernance de l'intercommunalité.

La conférence des Maires est ainsi garante de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus.

Cette instance rassemble les maires des 12 communes de notre territoire et est plus particulièrement chargée des aspects stratégiques, elle constitue le bon échelon d'assemblage des politiques locales. Par exemple, depuis le début du mandat, elle travaille à la définition des priorités intercommunales à partir des projets communaux présentés aux électeurs. Le bureau communautaire quant à lui a un rôle plus opérationnel de mise en œuvre de ces priorités.

La commune y occupe toute sa place en étant force de proposition, en recherchant les consensus les plus appropriés mais aussi en défendant ses particularités. Le projet intercommunal sera présenté, débattu et amendé dans chaque conseil municipal. Si les intercommunalités sont des niveaux d'actions pertinents, elles permettent aussi le renforcement de notre action municipale, c'est ce que nous recherchons. Nort-sur-Erdre est reconnue par sa centralité, sur le plan des modes de vie, des activités ou des

choix résidentiels mais Nort-sur-Erdre est aussi consciente qu'il n'y a pas de centralité sans territoire, d'où l'importance de travailler ensemble pour aboutir à une vision partagée.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos MCERLAIN, Isabelle PLÉVIN, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Hélène MONNIER, Emilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Xavier BARES, Gaëlle JOLY, Michel BROCHU,

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

Et si l'on parlait du Parc de la Garenne ? La Garenne appartient au patrimoine Nortais et qui d'entre nous ne garde pas le souvenir d'un soir de Kermesse rassemblé en famille, sous les châtaigniers!

Mais que deviennent ces châtaigners justement ? Ils meurent les uns après les autres de vieillesse ou de maladie et ils deviennent extrêmement dangereux. Le parc est un lieu de passage de plus en plus fréquenté par les écoles et doit-on continuer à conserver des arbres morts avec les risques que cela comporte ?

Sous prétexte de conservation du patrimoine doit-on garder ces arbres ? Nous pensons que non et que seuls les bien portants doivent

rester! Il est possible d'envisager un nouvel aménagement en replantant là ou le public circule ou stationne, des arbres à croissance rapide et donnant une ombre sécurisée.

Pour conserver cette espèce il peut être envisager le long du bois et en pourtour du site de replanter des jeunes sujets de châtaigniers, greffés, adaptés à notre zone et plus résistants aux maladies. A l'intérieur même du bois dans les zones plus claires, y introduire des châtaigniers de différentes variétés permettrait ainsi de réaliser une collection dans l'esprit du verger conservatoire.

La zone des jardins partagés est certes bien aménagée et conviviale ; mais il serait temps de consacrer en périphérie du bourg une zone plus étendue et plus ensoleillée destinée à un plus grand nombre de Nortais en mal de jardinage.

Il est temps de consacrer un réel effort budgétaire associé à une vraie politique de conservation de notre patrimoine vert pour redonner à ce parc une nouvelle jeunesse en suggérant aux Nortais une flânerie plaisante et sécurisée.

> Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

NAISSANCES

- Estéban GOT De LOUISE
- Amalia BEURIER
- Timothé LEROY
- Natacha RICHARD GRÔNE
- Nolan BACHELIER
- Lya GRÉGOIRE
- Soën LEGRAND MANTHE
- Axelle DENIS

- Lia OGER
- Marta CLOUET
- Mathis GASTE
- Warren RENAUD CLAUDE
- Adèle MORICE

MARIAGES

- Pascal SAUVAGET et Emmanuelle GASCARD
- Stéphane ROUX et Cécile BOUILLE

DÉCÈS

- Franck GRIFFON, 62 ans
- Jeannette HUET, 86 ans
- Jean MARY, 85 ans
- Giselle TAILLANDIER, 92 ans
- François CONAN, 91 ans

- Maxime LECLERC, 87 ans
- Thérèsa TIGER, 88 ans
- Georges LE BOURVELLEC, 71 ans
- Aurore SOUCHET, 44 ans
- Florian HELLARD, 53 ans

LOGEMENT NON-DÉCENT : INTERVENTION DE LA CCEG ET SOLIHA

Un propriétaire doit fournir au locataire un logement "décent", c'est à dire un logement d'une surface minimum, qui ne constitue pas de risque pour la santé ou la sécurité du locataire, qui comporte un minimum d'équipements...

In locataire qui estime que son logement ne répond pas aux critères d'un logement décent, et dont le propriétaire refuse de faire les travaux de conformité, peut, avec un travailleur social ou le CCAS, faire un signalement auprès de la CCEG. Le service habitat confie alors à SOLIHA la mission d'effectuer une visite du logement qui réalise un diagnostic complet pour déterminer si le logement est non-décent.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON-DÉCENCE ?

En cas de non-décence, un rapport est ensuite adressé au locataire, au propriétaire, à la CAF et à la mairie. Dans la plupart des cas, une médiation entre SOLIHA et le propriétaire suffit pour que les travaux de mise en conformité soient actés (SOLIHA en contrôle la réalisation). Dans le cas où le propriétaire ne répondrait pas à ses obligations de mise en conformité, il est susceptible de recevoir une mise en demeure. En 2019-2020, 15 logements ont ainsi été signalés : 10 se sont avérés non-décents et ont fait ou feront l'objet d'une mise en conformité.

Si vous pensez que votre logement est nondécent, vous pouvez contacter le CCAS qui pourra vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

Les caractéristiques d'un logement décent sont fixées par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002.

CJS : CET ÉTÉ, FAITES APPEL AUX JEUNES DU TERRITOIRE !

Durant les deux mois d'été, 15 jeunes coopérant·e·s, âgé·e·s entre 16 et 18 ans et accompagnés de deux animateurs, vont créer leur propre entreprise coopérative.

Dour la cinquième année sur le territoire, la Coopérative Jeunesse de Services proposera à partir de début juillet, des services en direction des particuliers, entreprises et collectivités tels que : du nettoyage de locaux, du jardinage, de la distribution d'affiches et de flyers, des travaux de peinture, de l'archivage...

En fonction des services que vous souhaitez leur confier, ils établiront les devis, les factures, la comptabilité et la réalisation des chantiers.

N'hésitez pas à solliciter la CJS pour réaliser vos travaux d'été!



Pour plus d'informations, contactez la Maison de l'Emploi et de la Formation :

- Nort-sur-Erdre 2 bis place du Champ de Foire 02 40 72 10 85 emploi@cceq.fr
- Grandchamp-des-Fontaines 1, rue des Cèdres 02 51 12 10 94



PROJET INFORMATIQUE ADAPTÉE

L'objectif de cette action, organisée par le CLIC d'Erdre & Gesvres et du Pays de Blain avec l'Institut Public Ocens, est de rendre accessible les équipements numériques selon la déficience visuelle de la personne et retrouver de l'autonomie dans sa vie quotidienne.



Venez découvrir le 29 juin l'informatique adaptée à destination des personnes déficientes visuelles de 10h à 12h à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchampdes-Fontaines. Une formatrice en informatique fera découvrir les outils informatiques adaptés.

Informations et inscriptions au 02 28 02 25 45

DÉCHETS: VOTRE COMPTE USAGER

Avec votre facture de redevance de mars, vous avez reçu vos identifiants personnels pour créer votre compte sur cceg.ecocito.com. Ce nouveau compte usager permet à tout moment de connaître le nombre de levées comptabilisées pour votre foyer ou de consulter et payer vos factures.



FETES MUSIQUE

SUIVEZ L'ACTUALITE DE CET EVENEMENT

SUR LE SITE

NORT-SUR-ERDRE.FR

ET SUR

FACEBOOK.COM/NORTSURERDRE

